

FINANCES. Les petites collectivités locales risquent d'être moins contrôlées au

Argent public :

La juridiction qui veille sur les finances publiques est menacée d'affaiblissement selon des magistrats. Crise.

Mâchoires serrées, sourires crispés : l'ambiance était « tendue » hier au sein de la Chambre régionale des comptes (CRC) des Pays de la Loire, institution en charge de contrôler les finances publiques. Venu saluer ses collègues nantais, Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes, n'a pas été à la fête. En fin stratège, l'ancien député (PS), nommé à son poste début 2010 par Nicolas Sarkozy, a remis son discours dans sa poche. Des magistrats et agents de la juridiction nantaise, syndiqués ou non, avaient poliment prévenu qu'ils quitteraient la salle si le président Migaud se fendait d'une allocution publique.

« Le risque, c'est d'arriver à une politisation des contrôles »

La fronde est exceptionnelle. Elle fait suite à la suppression annoncée, en avril, de sept Chambres régionales. Les artisans de cette réforme récusent toute notion de coupe franche, et préfèrent parler « de regroupement » d'entités, sans



Louis Vallernaud préside depuis janvier la Chambre régionale des comptes, structure épargnée par la réorganisation. Photo Nathalie Bourreau

perte d'effectif. « L'objectif, c'est d'avoir un réseau de CRC ayant une taille mini-

male critique afin de spécialiser les magistrats, énonce Didier Migaud. Les collectivités et organismes que nous contrôlons ont énormément renforcé leurs compétences, et ont engagé des techniciens aguerris. Il faut que nous nous adaptions à cette donne. » La réorganisation est « cohérente » et colle à l'évolution des missions de l'institution, abonde Louis Vallernaud, président de la Chambre des Pays de la Loire : « On travaille de plus en plus, en réseau, sur des sujets d'intérêt national. Cela implique la constitution d'équipes spécifiques ».

« Perte d'influence »

Il n'empêche. Des magistrats s'émeuvent d'une possible « perte d'influence », voire « d'indépendance ». La multiplication d'enquêtes de portée nationale, dont l'intérêt est certes indéniable, inquiète.

« Le souci, c'est que ces contrôles pourront désormais être demandés par le chef de l'État comme par le Parlement, indique Hubert La Marle, magistrat. Le risque, c'est d'arriver à une politisation des contrôles. Lesquels pourraient obéir, jusqu'au choix des collectivités inspectées, à des critères partisans. » La menace de baisse des contrôles locaux est également épinglée.

Tous arguments récusés par Louis Vallernaud qui promet de préserver l'équilibre actuel. ■

Yan Gauchard

ÉCLAIRAGE



Hubert La Marle, magistrat de la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire. NB

« Les missions de contrôle local amoindries »

Crise. « La réforme qui touche les chambres régionales des comptes (CRC) nous reste en travers de la gorge, énonce Hubert La Marle, délégué au Syndicat des juridictions financières des Pays de la Loire. Avec la multiplication des enquêtes nationales et la nouvelle organisation qui se dessine, les missions de contrôle financier local vont être fortement amoindries. Les CRC vont concentrer leurs examens sur les comptes de structures assez

importantes. Selon les critères de la réforme, sur les 750 communes des Pays de la Loire soumises à inspection de nos services, seules 110 d'entre elles devraient encore être contrôlées à compter de 2013, sauf situation exceptionnelle. Dans la région, près de 60 % des 2 400 organismes actuellement soumis au contrôle de la chambre pourraient y échapper. Il va résulter de cette politique une raréfaction des contrôles dans les zones rurales. »

profit d

U

Pas

Même si cer
font grince
élu jugent
contrôles ré

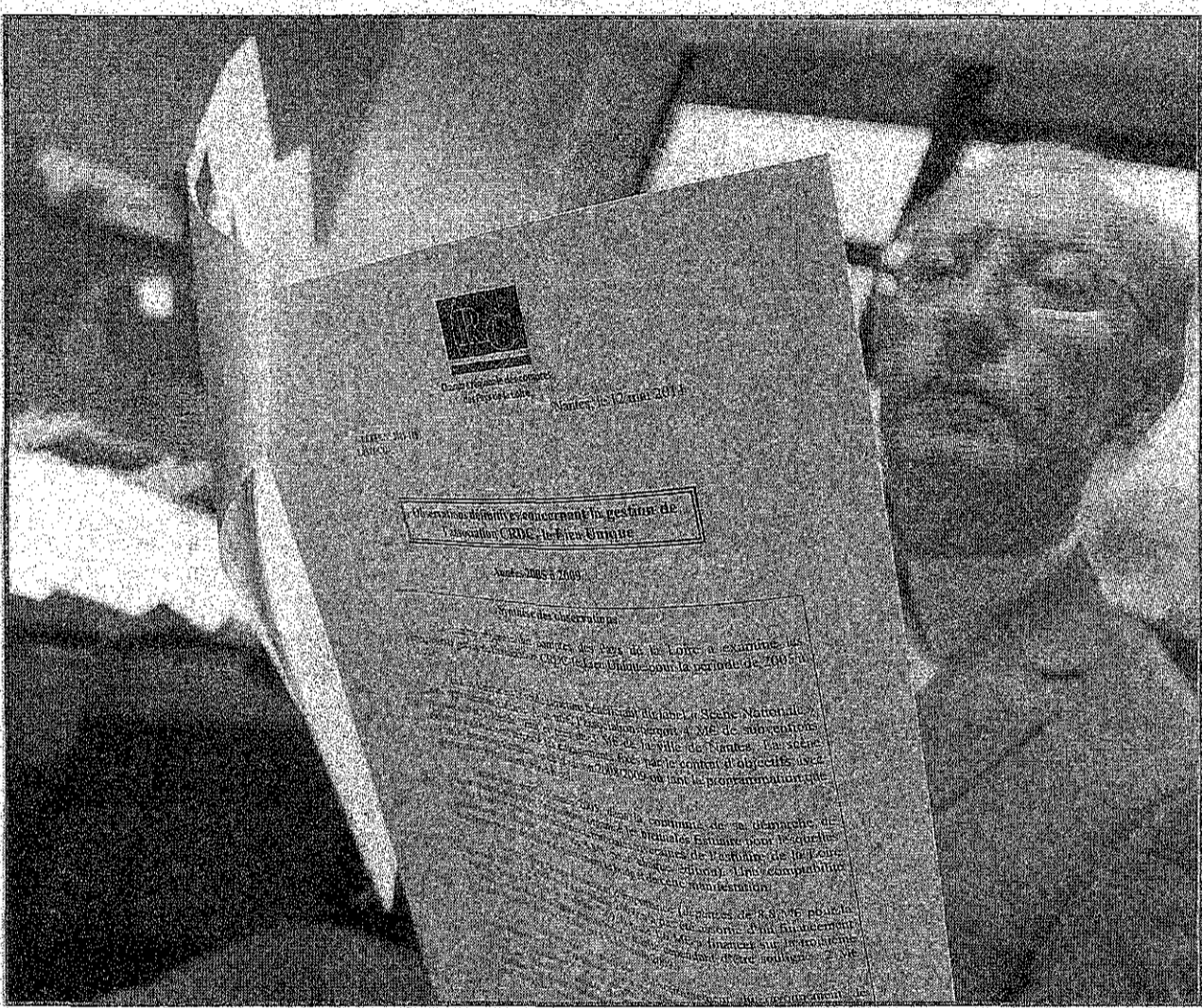
Bonne bon
Atlas
Chambre
comptes (C)
truquent pa
leurs compt
des collecti
saines.
« Le profes
services de
des organis
considérabl
souligne Lo
président
Pays de la
d'un optimi
reconnaître
rités ont sér
nué. » Autre
faction : les

contrôlées au
ic :

Une fronde inédite

profit d'enquêtes nationales, parfois diligentées par l'État ou le parlement. Grogne à Nantes

rganismes que nous
ns ont énormément
leurs compétences,
gagé des techniciens
s. Il faut que nous
ptions à cette don-
réorganisation est
nie » et colle à l'évo-
missions de l'ins-
abonde Louis Val-
président de la
e des Pays de la
On travaille de plus
en réseau, sur des
intérêt national. Cela
e la constitution
s spécifiques ».



Des enquêtes sensibles cette année

Éclectisme. L'an passé, la chambre régionale des comptes a notamment passé au crible les finances de Saint-Nazaire, Donges, Ancenis, Châteaubriant ou Vertou, mais aussi celles du Lieu unique à Nantes, du service départemental d'incendie et de secours. Les magistrats bouclent une enquête consacrée à la gestion de la catastrophe Xynthia par différentes collectivités, dont le département de Vendée, les communes de L'Aiguillon-sur-Mer, La Fautais-sur-Mer et La Tranche-sur-Mer. Ce rapport devrait être révélé en juin. Autre dossier sensible : la Chambre va poursuivre l'examen de la situation budgétaire du CHU de Nantes. Le conseil régional figure aussi au menu des contrôles. Un audit sur les aides allouées aux entreprises est également annoncé.

Photo PO Nathalie Bourreau

d'influence »
pêche. Des magis-
meuvent d'une pos-
perte d'influence »,
'indépendance ». La
cation d'enquêtes
ée nationale, dont
est certes indénia-
riète.
uci, c'est que ces
s pourront désormais
mandés par le chef de
omme par le Parle-
ndique Hubert La
magistrat. Le risque,
rriver à une politisa-
contrôles. Lesquels
nt obéir, jusqu'au
s collectivités inspec-
des critères parti-
a menace de baisse
trôles locaux est
nt épinglée.

Pas de corruption dans nos contrées

Même si certaines enquêtes font grincer des dents, les élus jugent nécessaires des contrôles réguliers.



André Trillard, sénateur maire (UMP) de Saint-Gildas, et Albert Mahé, ancien adjoint aux finances (PS) à Nantes. Photos archives PO

Bonne nouvelle : il fait bon vivre en Loire-Atlantique. Selon la Chambre régionale des comptes (CRC), les villes ne truquent pas honteusement leurs comptes. Les finances des collectivités sont plutôt saines. « Le professionnalisme des services des communes et des organismes publics s'est considérablement amélioré, souligne Louis Valleraud, président de la CRC des Pays de la Loire. Sans être d'un optimisme béat, il faut reconnaître que les irrégularités ont sérieusement diminué. » Autre motif de satisfaction : les conseils édictés

par les magistrats sont suivis d'effet et appliqués par les élus. Ces derniers reconnaissent l'utilité de la juridiction. « Je n'ai

pas le souvenir d'avoir eu de mauvais contact, témoigne Albert Mahé, ancien adjoint aux finances (PS) à Nantes, qui a « subi » plusieurs

contrôles au cours de sa carrière. Quand on n'a rien à cacher, il n'y a pas de motif d'avoir peur. Évidemment, il y a des petites remarques qui ne m'ont pas plu. Mais elles étaient légitimes... » « La mise en place de contrôles réguliers est nécessaire, note André Trillard, sénateur-maire (UMP) de Saint-Gildas-des-Bois, ancien président du conseil général. Les rapports des magistrats permettent aux élus d'améliorer la gestion des collectivités. » L'élu se félicite d'habiter « une région civilisée » où la probité règne, mais demeure persuadé que les magistrats financiers « détectent plus facilement les fautes de gestion que les malversations. »

L'INFO EN PLUS

« Foudres » Dans un communiqué, des magistrats et agents de la Chambre régionale des comptes des Pays de la Loire dénoncent le projet de décret qui fixe les modalités de suppression de sept chambres régionales des comptes. Les transferts envisagés, disent-ils, sont réglés de manière « brutale » : « Les aspects humains et logistiques n'ont pas été anticipés [...] Une telle gestion de restructuration conduite par une autre entité ne manquerait pas d'attirer les foudres de la cour des comptes, qui dénoncerait sans hésiter les défauts de sécurité juridique, l'irrationalité des choix et la mauvaise gestion des ressources humaines ».

« Foudres »
Les critères de la
50 communes des
mises à inspection
eules 110 d'entre
ore être contrôlées
, sauf situation ex-
la région, près de
janismes actuelle-
trôle de la chambre
per. Il va résulter
né raréfaction des
zones rurales. »

P44D02

P44D03

Y.G.

Ils veillent à la régularité des comptes publics

« Les collectivités sont de plus en plus sensibles à nos recommandations, » se félicite Louis Vallernaud, nouveau président de la chambre régionale des comptes. L'institution dresse son bilan 2011.

« Nous n'avons jamais eu la prétention de jouer au shérif, mais celle d'améliorer la gestion locale », explique le président de la chambre régionale des comptes.

Cette institution financière, qui a contrôlé une quarantaine de collectivités territoriales et établissements publics en 2011, tenait, hier, audience solennelle à Nantes. Dans un climat troublé par le mécontentement des personnels (lire ci-dessous).

Les collectivités doivent faire preuve de rigueur
Dans un contexte d'argent rare, les collectivités sont appelées par les magistrats « à faire preuve de sélectivité dans leurs choix d'investissement ».

Les charges de personnel sont « à suivre avec une attention particulière ». Et cela, d'autant plus que l'avenir est incertain, par manque de visibilité dans l'évolution de la ressource fiscale et de dotations d'État gelées.



Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes et Louis Vallernaud, le nouveau président de la chambre régionale, hier, à Nantes.

Les départements, pris en étau entre l'augmentation des dépenses sociales et la baisse des recettes, sont particulièrement vulnérables.

D'où cette recommandation, valable pour toutes les collectivités, « d'une programmation de la dépense sur plusieurs années et

d'une mise sur la table des choix de gestion ».

La situation des hôpitaux s'améliore, mais...

La chambre a, depuis deux ans, contrôlé huit hôpitaux : Ancenis, Sainte-Gemme-sur-Loire, Vertou, le centre hospitalier spécialisé de la Sarthe, etc. « Leur situation s'améliore. » Mais des difficultés demeurent, comme celles de « provisions non passées ».

Exemple : le retard accumulé dans la récupération des RTT des médecins, qui va coûter une somme rondelette à l'Assurance-maladie. « La gestion du corps médical n'a pas été correctement suivie », reconnaît Jean-Louis Carquillat-Grivaz, conseiller.

Les emprunts toxiques menacent toujours

« Pratiquement toutes les collectivités en ont. La difficulté naît de leur importance dans l'encours de la

dette. » Les emprunts structurés, autrement dit « toxiques », n'impactent pas trop les grandes collectivités. Mais les moyennes.

« 70 % de la dette de Saumur est composée d'emprunts structurés, dont 82 % sont des emprunts pourris », affirme Viviane Bourdon, présidente de section. D'autres collectivités ne sont pas sereines : Orvault et Donges (Loire-Atlantique) « ont entre 40 et 60 % d'emprunts structurés ».

Un mince contrôle des associations

La loi fait obligation aux collectivités de signer une convention avec les associations quand leur subvention est supérieure à 23 000 €. « Dans beaucoup de cas, la convention n'existe pas », regrette Louis Vallernaud. Souvent, le contrôle est inexistant.

« C'est un problème de fond, de transparence nécessaire des fonds publics affectés », insiste Jean-Louis Carquillat-Grivaz, conseiller.

Gaspard NORRITO.

La CFTC défend les salariés

Ils travaillent dans les TPE, les très petites entreprises. Les militants du syndicat chrétien se tou...

Les quelque 200 000 salariés des 70 000 entreprises de moins de dix salariés des Pays de la Loire vont pouvoir voter, du 21 novembre au 12 décembre, pour le syndicat de leur choix.

Les militants régionaux de la CFTC et leurs 7 000 adhérents n'ont aucune animosité à l'égard des artisans, des patrons des professions libérales ou de l'économie sociale. « Nous pouvons faire des choses en commun, comme avec Arti'pass, qui permet aux salariés d'obtenir des billets de spectacles à moindre coût, des réductions sur les voyages... »

Mais, dit le syndicat chrétien, « nous voulons nous tourner vers ces salariés démunis de tout, qui n'ont aucun avantage social et leur rendre des services », explique Jean-Michel Tessier, président de l'union régionale.

« Aider les salariés à connaître leurs droits »

« En mettant nos experts à leur disposition, nous voulons les aider à connaître leurs droits au travail, mais aussi en matière d'assurance-maladie, de formation, de santé, de sécurité et de retraite », abonde Patrick Giret, secrétaire général (1).

Au-delà de ce rendez-vous électoral, la CFTC, organisation de



De gauche à droite : la CFTC et Julie Sa...

dialogue pas des seurs d'élite. La un coup les che tent pas

Le cl « Les p Les ger le synd sespéra « Il y a sommei

(1) Cont 02 40 89

Ils dénoncent « une réforme faite dans la précipitation »

« Au 2 avril, sept chambres régionales des comptes vont disparaître. Nous dénonçons une réforme faite dans la précipitation, qui risque d'entraîner la paralysie des juridictions d'accueil. »

Les personnels mécontents (magistrats, assistants, administratifs de la CFTC, FO, du SJF et des non-syndiqués) avaient prévenu. « Nous marquerons notre vive préoccupation en quittant la salle d'audience avant son discours. » Ils n'ont pas eu à mettre leur menace à exécution, hier Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes, a préféré renoncer à l'allocation qu'il devait prononcer devant les personnalités de la région.

La chambre régionale des Pays de la Loire n'est pas directement

touchée par la réforme. Le gouvernement a renoncé à agglomérer à Nantes la CRC de Poitou-Charentes. Les protestataires n'en dénoncent pas moins « la détresse » des gens concernés, « qu'on manie comme des pions ».

201 fonctionnaires concernés

Didier Migaud justifie : « L'objectif est d'atteindre une taille critique pour mener, à effectifs constants, des missions encore plus efficaces. » Et d'ajouter : « J'entends les problèmes, nous trouverons des solutions pour les personnes qui ne voudraient pas suivre. » 201 personnes sont concernées par ces regroupements.

G.N.



Des magistrats et des personnels administratifs mécontents, hier, à l'audience solennelle de rentrée de la chambre régionale des comptes.

C'est dans l'air...

Travail des mineurs : la CGT s'inquiète

L'Union régionale CGT de l'agroalimentaire et la forêt (Usraf-CGT) accuse les entreprises du secteur « de vouloir obtenir une dérogation générale sur l'ensemble des Pays de la Loire afin de faire travailler les futurs salariés apprentis, stagiaires et élèves des écoles d'agriculture, sur des machines dangereuses et ce,

dès 15 ans. Cette mesure gènerait à cette m... laires qui... 1 850 €, 35 heures en CDI « € de 18 an... chines cl

Loire-Atlantique

STX : Jacques Hardelay met sac à terre

Jacques Hardelay quitte la direction générale de STX. Son passage au chantier naval de Saint-Nazaire n'aura pas toujours été un long fleuve tranquille.

« Une chose est sûre, je ne pars pas en retraite. » Jacques Hardelay, pas encore 62 ans, directeur général de STX France, quittera le chantier naval de Saint-Nazaire et Lorient dès ce mardi soir. Sans commentaires. « Je garde tout mon enthousiasme et toute mon ambition pour les mettre au service d'autres », souligne celui qui aura connu plusieurs actionnaires durant son passage dans la construction navale nazairienne : Alstom, Aker-yards et STX. Il ne souhaite pas en dire plus, se tournant avant tout sur l'avenir. À commencer par celui du chantier STX : « J'ai un successeur fantastique et je suis confiant dans l'avenir de STX. »

Jacques Hardelay a rejoint le chantier naval voici 7 ans. Il succédera à Patrick Boissier, alors à la tête du chantier, deux ans plus tard. Depuis, son parcours n'aura jamais été un long fleuve tranquille. Sur le plan de la gestion politique d'une part, il aura dû faire face à deux changements d'actionnaires, Aker yards et STX,

et à l'entrée de l'État dans le capital. Sur le plan industriel, d'autre part, Jacques Hardelay aura vécu deux abandons majeurs dans un plan de charge déjà difficile, avec l'annulation de la commande d'un paquebot par Norwegian cruises lines, et le report, pour ne pas dire la suppression, de la réalisation du porte-avions français. Sans oublier la crise financière.

Tout au long de cette période forte en vents contraires, Jacques Hardelay aura mis toute son énergie pour maintenir le bateau STX à flot. C'est lui qui a mis fin au mono-produit en ne misant plus uniquement sur le paquebot mais en s'ouvrant à la diversification aussi bien dans le domaine du navire militaire que dans celui des énergies marines renouvelables. Préparant ainsi les étriers pour son successeur, Laurent Castaing.

Eric MARTIN.

Lire également page 5



Jacques Hardelay, après avoir ouvert la voie à la diversification, quitte le chantier naval nazairien STX.

La Loire-Atlantique en bref

Le logo planétaire du Festival interceltique est d'origine nantaise

Le Festival interceltique de Lorient vient de revoir sa palette graphique afin de présenter une image à la fois identitaire et mondiale. Le projet du cabinet Cyanea, de Nantes, a été retenu. Ce nouveau logo représente une planète stylisée, en fait tissée de petites images de danseuses celtiques et d'instruments traditionnels. Du 3 au 12 août, Lorient recevra

l'Acadie, pays invité, avec une délégation d'une centaine de personnes et d'artistes. Le président du New Brunswick devrait être présent. L'affiche est aussi très symbolique, avec le dialogue entre un phare acadien et la Tour de la Découverte de Lorient, sur un fond de ville en fête. Le Festival dévoilera sa programmation le 3 avril.

Réactions mitigées à l'annonce de son départ

Après l'annonce du changement de directeur général au chantier naval

tous les dossiers et toutes les négociations. En revanche, cela paraît de

dossier Areva, ici il va devoir soutenir le projet Alstom.

VP auto Nantes
Plus de 550 véhicules aux enchères testés et contrôlés

Véhicules vendus en janvier 2012 :

CITROËN C4 PICASSO 1.6HDI110 Pack Ambiance
06/2009
84 146 km

Prix neuf : 29 300 €
Argus : 12 700 €
Prix moyen constaté sur le marché : 13 600 €
Adjugé : 10 800 €
2 800 € sous le prix du marché